

Délibération n° CS2025/12 : Débat d'orientation budgétaire 2025

046-200062263-20250307-CS2025_12-DE
Recu le 12/03/2025
Le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 sera présenté au comité syndical lors de sa prochaine séance. Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et à l'article 25 du règlement intérieur du syndicat, le comité est préalablement invité à débattre des orientations générales à retenir pour ce nouvel exercice.

Les grandes orientations du budget sont exposées à la fois en dépenses et en recettes.

Il est demandé au comité syndical de bien vouloir débattre sur ces orientations 2025.



Après en avoir délibéré, le comité syndical **DECIDE À L'UNANIMITÉ** :

- de donner acte au Président de sa communication sur les principales orientations budgétaires telles qu'actuellement esquissées et présentées en annexe.

Celles-ci concernent à la fois :

- la finalisation des travaux de déploiement de la fibre avec un contrôle accentué de la qualité du réseau construit dans le respect des clauses contractuelles et une anticipation des aléas qui pourraient affecter l'intégrité du réseau ;
- la participation à l'amélioration de la couverture mobile du territoire à travers l'appui qu'il fournit au groupe-projet piloté par la Préfecture ;
- la mise en œuvre la feuille de route Lot Numérique Ensemble.



Fait à Cahors, le 07 mars 2025

Le président du syndicat mixte



André MELLINGER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le
et de la publication le

Le délai de recours éventuel devant le tribunal administratif est fixé à deux mois à compter de la date de publication.

1 - Exécution du budget 2024

AK Prefecture

Sur le volet infrastructures, l'année 2024 a vu la construction du réseau fibre se poursuivre à un rythme très ralenti. La fin des travaux approche désormais, puisque le taux de déploiement a atteint 99 %.

Le délégataire Alliance Très Haut Débit (ALL'FIBRE) a rendu éligibles tous les logements pour lesquels il n'a pas estimé de surcoût. Concernant les 1 050 logements restants, les discussions se poursuivent pour aboutir à terme à un avenant à la convention de délégation de service public qui listera ceux acceptés comme raccordables à la demande.

ALL'FIBRE a accentué ses efforts concernant la commercialisation du réseau, en communiquant sur l'arrêt du réseau ADSL dans les années à venir et l'importance de migrer au plus tôt vers la fibre. Malgré la présence des quatre fournisseurs d'accès Internet (FAI) d'envergure nationale, le pourcentage d'abonnés progresse lentement.

En 2024, le syndicat a réalisé de nouveaux contrôles et l'entretien des sites de téléphonie mobile.

Enfin, concernant les usages, l'année 2024 a permis d'organiser une large concertation pour réviser le schéma des usages et services numériques (SDUSN) et élaborer la feuille de route Lot Numérique Ensemble (LNE) bâtie autour de trois axes et déclinée en 22 actions :

- Lot Numérique Responsable : 3 actions
- Lot Numérique Solidaire : 12 actions
- Lot Numérique Innovant : 7 actions

L'inclusion numérique reste au cœur de cette feuille de route, notamment avec un poste dédié à la coordination des conseillers et des médiateurs numériques.

En 2024, 629 182 € ont été consacrés aux dépenses réelles de fonctionnement et 3,6 M€ aux dépenses réelles d'investissement.

Le bilan de l'année 2024 en quelques chiffres :

| Exécution 2024 | Fonctionnement | Investissement |
|---|------------------|--------------------|
| Usages | 61 131 € | |
| <i>Poste Coordination CNFS</i> | <i>31 536 €</i> | |
| <i>Elaboration de la feuille de route LNE (dont accompagnement par Rhinocc)</i> | <i>21 573 €</i> | |
| <i>Rencontre CNFS + outils</i> | <i>2 546 €</i> | |
| <i>Expérimentation reconditionnement</i> | <i>4 556 €</i> | |
| <i>Rencontre tiers-lieux</i> | <i>800 €</i> | |
| <i>Participation à l'évènement Numérique en Communs (NEC) national</i> | <i>120 €</i> | |
| Charges générales | 364 202 € | |
| <i>Mise à disposition services Dépt ->Lot Num</i> | <i>355 338 €</i> | |
| <i>Logiciel, assurances et cotisations</i> | <i>8 864 €</i> | |
| Emprunts | 152 635 € | 904 037 € |
| FTTH | 40 161 € | 2 700 000 € |
| Téléphonie mobile | 11 053 € | |
| TOTAL | 629 182 € | 3 604 037 € |

Résultat d'exécution 2024 :

FONCTIONNEMENT

| Dépenses réelles | | Recettes | |
|---|-----------|-----------------------|-----------|
| Budget | Réalisé | Budget | Réalisé |
| 671 111 € | 629 182 € | 671 111 € | 698 264 € |
| Taux de réalisation : | 94% | Taux de réalisation : | 104% |
| Résultat prévisionnel (Recettes - Dépenses réelles réalisées) : | | | 69 082 € |

INVESTISSEMENT

| Dépenses réelles | | Recettes | |
|---|-------------|-----------------------|-------------|
| Budget | Réalisé | Budget | Réalisé |
| 9 387 808 € | 3 604 037 € | 2 413 312 € | 2 888 405 € |
| Taux de réalisation : | 38% | Taux de réalisation : | 120% |
| Résultat prévisionnel (Recettes – Dépenses réelles réalisées) : | | | -715 632 € |

Le résultat annuel négatif en investissement est financé par l'excédent reporté des années passés, comme suit :

| | Fonctionnement | Investissement |
|---------------------------|----------------|----------------|
| Résultat d'exécution 2024 | 69 082 € | - 715 632 € |
| Excédent N-1 | - 7 061 € | 6 981 557 € |
| Excédent Solde N | 62 021 € | 6 265 925 € |
| Résultat de l'exercice | 6 327 946 € | |

2 - Principales orientations proposées pour le budget 2025

Il est proposé de suivre en 2025 trois axes stratégiques pour définir les orientations budgétaires :

1. Fibre : s'accorder sur une trajectoire de finalisation du déploiement afin d'atteindre le 100% FTTH contractualisé et anticiper les aléas qui pourraient affecter l'intégrité du réseau

La phase de déploiement étant pratiquement finalisée, l'exploitation et la maintenance prennent plus d'ampleur. Il est prévu de poursuivre les opérations de contrôle de la conformité du réseau construit. Afin de faire face aux aléas (climatiques, technologiques, cyber, accidents...), qui pourraient affecter l'intégrité du réseau, le syndicat prévoit par ailleurs de lancer en 2025 l'élaboration d'un schéma de résilience pour préserver un accès continu et sécurisé au réseau pour tous les Lotois.

Le syndicat maintient la pression sur le délégataire, Alliance Très Haut Débit, et sa maison mère, Orange Concessions, pour obtenir la bonne exécution de l'intégralité des missions et des prestations confiées par la convention de DSP signée le 1^{er} décembre 2017.

Un accord a été trouvé avec le délégataire. Il nécessite de formaliser le cadre technique et juridique au moyen d'un avenant au contrat de la délégation de service public. Les échanges se poursuivent à ce sujet pour aboutir à la signature de l'avenant en 2025.

2. Téléphonie mobile : participer à l'amélioration de la couverture mobile du territoire à travers l'appui que le syndicat fournit au groupe projet piloté par la Préfecture du Lot

Les opérateurs doivent combler les zones blanches, conformément à l'engagement qu'ils ont pris auprès de l'Etat au moment du renouvellement de leurs licences. Le syndicat fait remonter les zones sur lesquelles il souhaite des études, puis participe aux choix des zones sur lesquelles l'implantation d'un pylône est nécessaire. La situation s'est déjà grandement améliorée avec 57 pylônes mis en service entre 2020 et 2024.

En parallèle des nouvelles constructions, le syndicat continuera d'assurer le contrôle et la maintenance des sites de téléphonie mobile qui lui ont été mis à disposition par le Département.

Il assume aussi le paiement de la redevance permettant l'utilisation de sites de téléphonie appartenant à TDF. Cette redevance est refacturée aux opérateurs.

Enfin les droits d'utilisation (IRU) des sites TDF devront être renouvelés pour 10 ans.

3. Usages numériques : mettre en œuvre la feuille de route Lot Numérique Ensemble

La feuille de route Lot Numérique Ensemble (LNE) intègre un nouvel axe consacré au numérique responsable. Le numérique représente en effet aujourd'hui 4% des émissions de gaz à effet de serre et, contrairement à la tendance actuelle, les prévisions prévoient une croissance exponentielle de ces émissions. Aussi, le syndicat, à travers trois actions, sensibilisera le grand public et ses membres à cette thématique.

L'axe numérique solidaire est par ailleurs au cœur de la feuille de route avec un ensemble d'actions en faveur de l'inclusion numérique. La coordination des conseillers et des médiateurs numériques se poursuit, et le syndicat s'est engagé à former 60 aidants numériques d'ici à la fin de l'année 2025 pour mieux orienter les usagers vers l'offre d'accompagnement (France Services, conseillers et médiateurs numériques...).

Enfin, l'axe innovation sera décliné notamment au travers l'organisation d'un évènement départemental autour du numérique, l'animation du réseau des tiers-lieux du territoire et la mise en place d'un programme départemental E-sport intergénérationnel alliant bien vieillir et insertion socio-professionnelle de la jeunesse.

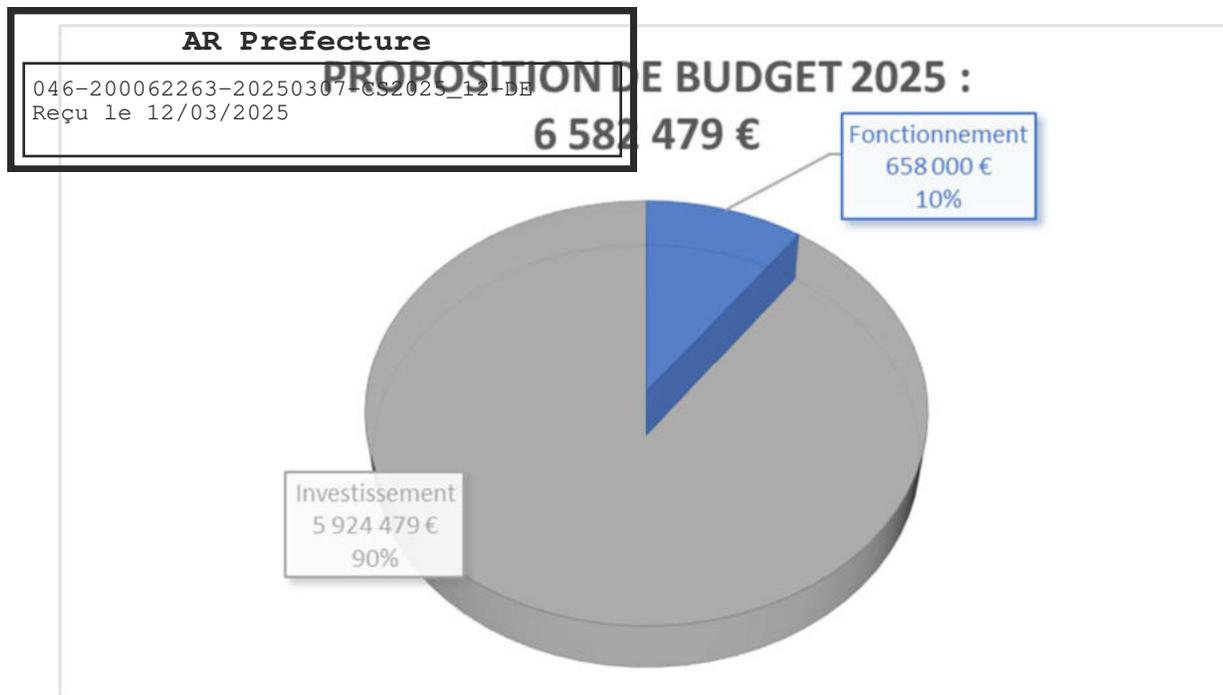
3 - Les caractéristiques du budget 2025

Le plan d'affaires, révisé en 2021, a fixé le montant global des dépenses à réaliser à 69 M€ pour conduire les projets numériques du territoire sur la période 2016-2037. Conformément aux seuils définis pour la période 2021-2025, il est prévu de financer 6,58M€ en 2025, principalement consacrés au projet très haut débit.

Le syndicat a adopté en 2024 la révision du schéma des usages et services numériques, qui a pris la forme de la feuille de route Lot Numérique Ensemble (LNE) 2025-2027. Un budget modeste est affecté à la mise en œuvre des 15 actions opérationnelles à mener par le syndicat.

Pour conduire ces projets, depuis sa création en 2016, le syndicat dispose d'agents mis à disposition par le Département.

C'est ce qu'on retrouve dans les principaux postes de dépenses et de recettes présentés ci-dessous :



| | Réalisé 2016 | Réalisé 2017 | Réalisé 2018 | Réalisé 2019 | Réalisé 2020 | Réalisé 2021 | Réalisé 2022 | Réalisé 2023 | Réalisé 2024 | Prévu 2025 |
|----------------|----------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Fonctionnement | 658 169 | 477 524 | 851 201 | 855 021 | 937 557 | 758 058 | 700 864 | 622 834 | 629 182 | 658 000 |
| Investissement | 107 258 | 6 668 051 | 9 799 352 | 5 117 697 | 12 001 527 | 10 380 005 | 8 099 836 | 1 790 742 | 3 604 037 | 5 924 479 |
| Total | 765 426 | 7 145 575 | 10 650 553 | 5 972 717 | 12 939 084 | 11 138 063 | 8 800 701 | 2 413 576 | 4 233 219 | 6 582 479 |

Sur la période 2016-2025, le budget moyen tourne autour de 714 000€ pour le fonctionnement et de 6 350 000€ pour l'investissement.

I. Les dépenses selon les sections de fonctionnement et d'investissement

FONCTIONNEMENT : 658 000 €

Des dépenses de fonctionnement en légères baisses qu'il est proposé de répartir comme suit :

| Fonctionnement | BP 2024 | BP 2025 |
|---|----------------|----------------|
| Frais généraux | 9 930 | 10 300 |
| Emprunts | 156 206 | 142 713 |
| Mise à disposition des services | 355 339 | 355 338 |
| Usages dont coordination inclusion numérique | 75 536 | 83 036 |
| Maintenance réseaux (dont schéma de résilience) | 74 100 | 66 613 |
| TOTAL | 671 111 | 658 000 |

- **10 300 €** pour les dépenses de fonctionnement courant (assurances, logiciel, cotisations, communication)
- **9 930 €** pour la légère augmentation des tarifs du Centre de Gestion du Lot (CDG 46) et des frais liés à la publication du marché « résilience des réseaux ».
- **142 713 €** financeront les intérêts d'emprunt.
- **355 338 €** pour la mise à disposition des services (hors coordonnatrice conseillers numériques, valorisée dans le poste de dépenses dédié aux usages numériques).
- **83 036 €** consacrés aux usages numériques, avec une priorité donnée à l'inclusion numérique :
 - 31 536 € dédiés au poste de coordination des conseillers et des médiateurs numériques qui est mis à disposition du syndicat par le Département. Le syndicat rembourse donc au Département le reste à charge pour ce poste (subvention déduite).
 - 51 500 € consacrés aux actions de la feuille de route LNE (44 K€ BP 24) :
 - **9 300 € axe 1 - Lot Numérique Responsable :**
 - 5 300 € pour partager des outils avec les membres ;
 - 2 000 € pour former les acteurs de la médiation numérique à l'animation de la fresque du numérique ;
 - 2 000 € dédiés à l'expérimentation de boucle locale du reconditionnement.
 - **28 500 € axe 2 – Lot Numérique Solidaire :**
 - 4 500 € pour coordonner la mise en œuvre de la feuille de route ;
 - 4 000 € dédiés aux rencontres trimestrielles des conseillers/médiateurs numériques ;
 - 20 000 € pour former les aidants numériques.
 - **13 700 € axe 3 – Lot Numérique Innovant**
 - 6 000 € dédiés à l'organisation d'un évènement autour du numérique ;
 - 1 500 € pour accompagner le développement du réseau départemental des tiers-lieux et adhérer au réseau régional ;
 - 200 € consacrés au partenariat avec l'association Silver Geek ;
 - 6 000 € pour l'achat de matériel pour le projet Silver Geek ;
- **66 613 €** consacrés à la vie des réseaux et à leur maintenance, soit 15K€ de crédits supplémentaires par rapport à 2024 pour permettre le lancement du marché « résilience des réseaux »
 - 40 000 € pour le contrôle de la DSP FTTH ;
 - 11 000 € consacrés au marché « résilience des réseaux » ;
 - 13 300 € de redevance pour l'utilisation de sites de téléphonie appartenant à TDF ;
 - 2 313 € pour l'entretien des sites de téléphonie mobile.

INVESTISSEMENT : 5 924 479 €

Des dépenses d'investissement désormais consacrées uniquement au déploiement FTTH et au remboursement du capital des emprunts sollicités à la création du syndicat, répartis comme suit :

| Investissement | BP 2024 | BP 2025 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| FTTH | 8 483 770 | 4 751 947 |
| TELEPHONIE MOBILE - IRU | | 255 000 |
| Emprunts | 904 038 | 917 532 |
| TOTAL | 9 387 808 | 5 924 479 |

- **4 751 947 €** versement à Alliance Très Haut Débit via le SIEDA

Historique des montants versés

| Année | Montant versé (€) |
|-------|-------------------|
| 2018 | 3 994 253 € |
| 2019 | 2 479 826 € |
| 2020 | 11 139 086 € |
| 2021 | 9 500 000 € |

| Année | Montant versé (€) |
|-------|-------------------|
| 2022 | 7 000 000 € |
| 2023 | 900 000 € |
| 2024 | 2 700 000 € |

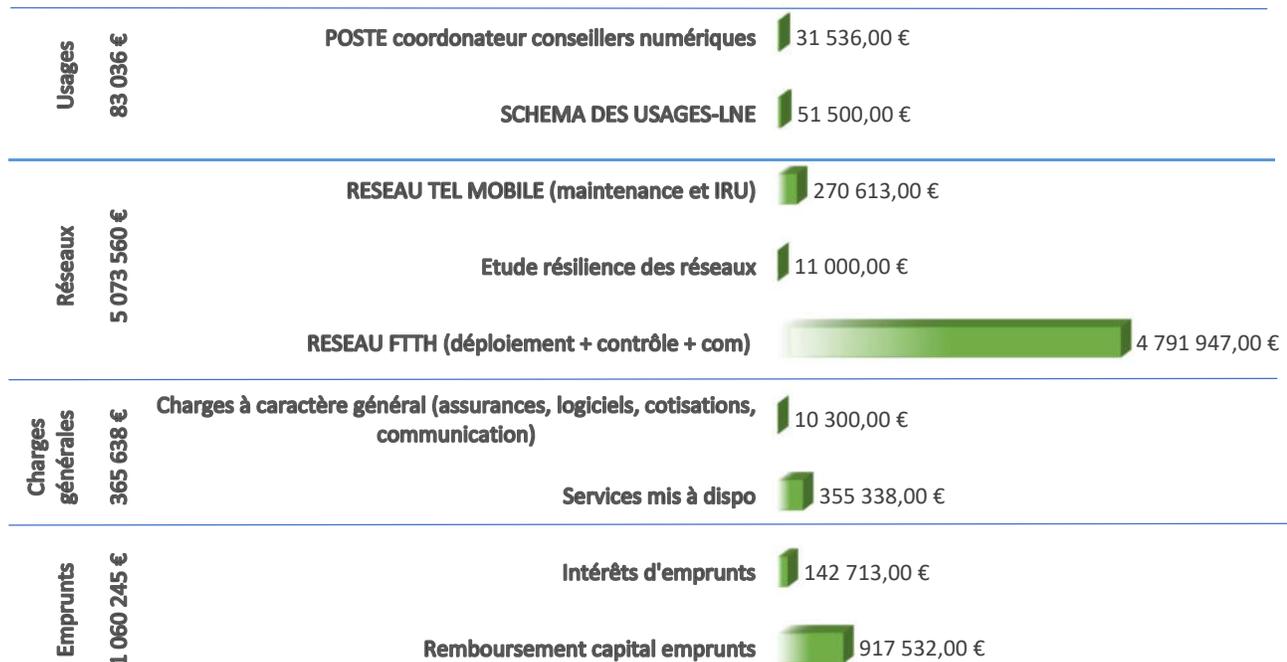
| | |
|----------------|--------------|
| Total FTTH | 44 099 543 € |
| Versé | 37 813 165 € |
| Reste à verser | 6 286 378 € |

- **917 532 €** pour le remboursement en capital de l'emprunt.
- **255 000 € nécessaires pour le renouvellement des IRU de 10 sites de téléphonie mobile :**
 Lot Numérique a intégré dans son patrimoine les sites de téléphonie mobile créés entre 2004 et 2006 lors du programme de couverture des centres-bourgs.
 Les sites de Luzech, Concorès, Les Junies, Peyrilles, Larroque-Toirac, Latouille-Lentillac, Latronquière, Laval-de-Cère, Caniac-du-Causse et Terrou appartiennent à TDF et font l'objet de droits d'usage d'une durée de 10 ans. Ces droits d'usages (IRU) doivent être renouvelés en 2025 pour 10 années supplémentaires.
 Contrairement aux frais de maintenance facturés par TDF et ensuite répercutés aux opérateurs, les IRU sont assumés entièrement par Lot Numérique.

Soit un montant d'opérations réelles (fonctionnement + Investissement) de **6 582 479 €**.

Autre présentation du budget par « classe de dépenses » :

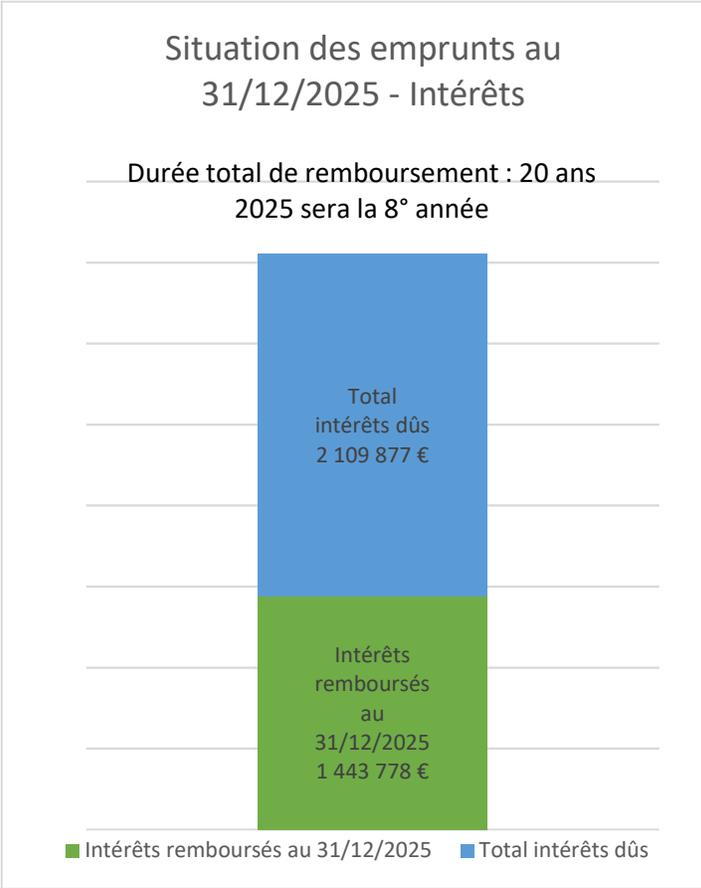
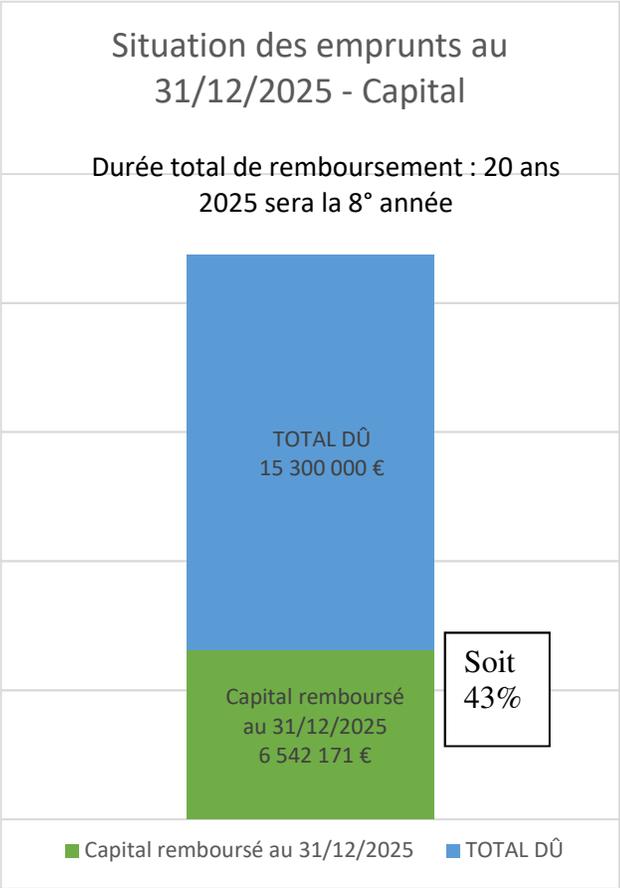
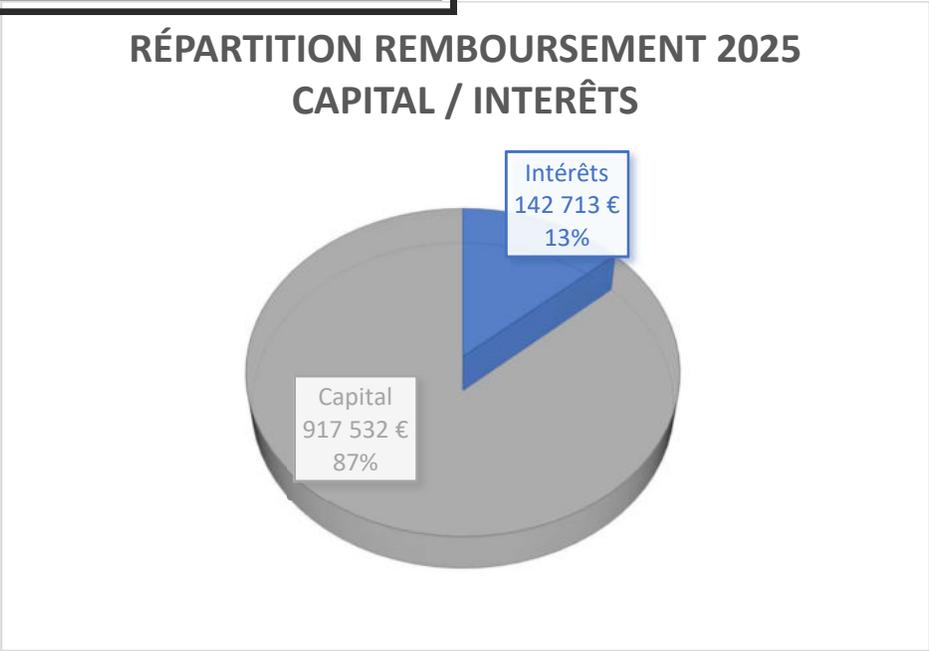
RÉPARTITION DU BUDGET 2025



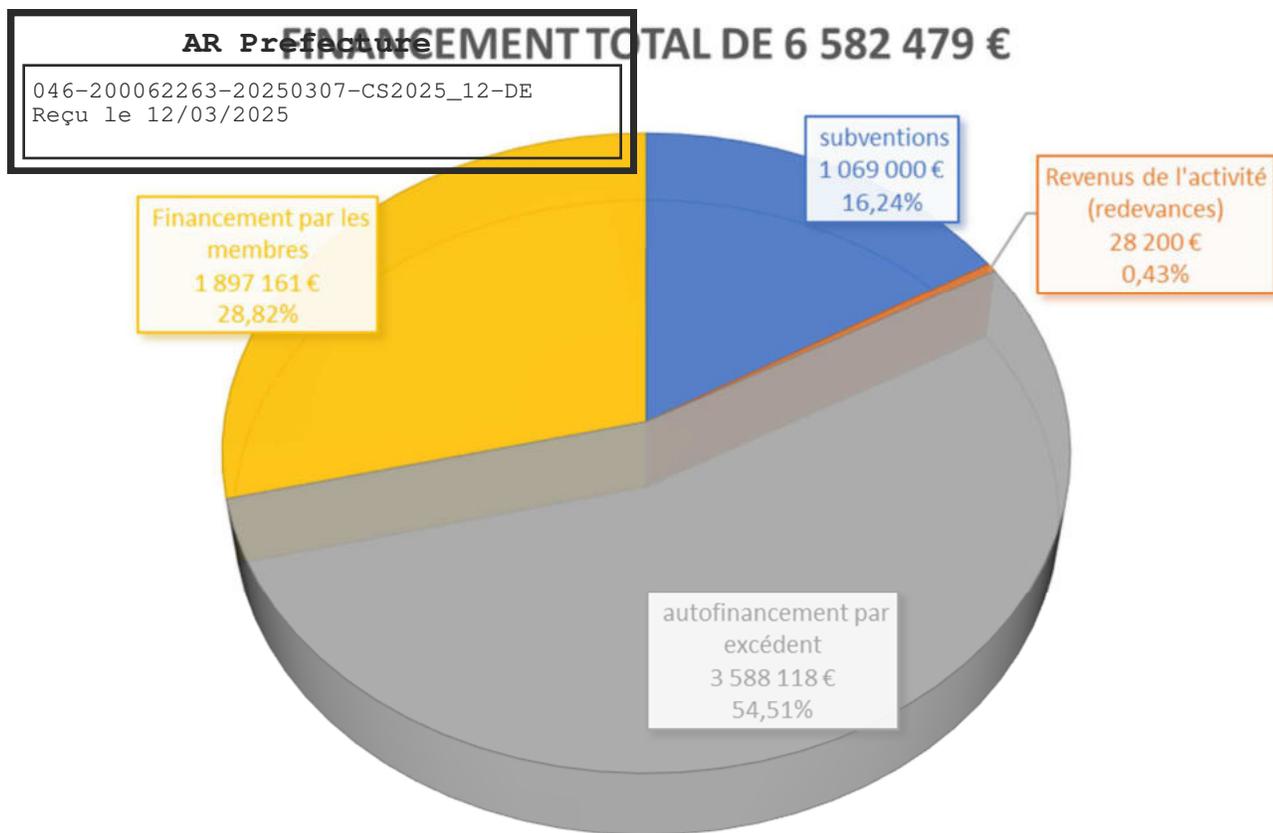
Le premier poste de dépenses est lié aux investissements réalisés pour la construction du réseau de fibre optique. 2025 va permettre de finaliser le déploiement des dernières prises (environ 200 logements) et d'engager opérationnellement la procédure de mise en œuvre des raccordements à la demande (870 logements). Les versements sont conditionnés à la réception de livrables c'est-à-dire les dossiers des ouvrages exécutés par zone de déploiement (412 armoires donc 412 DOE à valider).

Le deuxième poste de dépenses est lié aux emprunts, dont le remboursement se poursuivra dans les années à venir, les prêts ayant été contractés pour une durée de 20 ans.

AR Prefecture
 046-200062263-20250307-CS2025_12-DE
Les dépenses liées aux emprunts 1 060 245 €



II. Financement du budget - les recettes prévues pour 2025



| Les financements reçus depuis 2016 : | | | |
|--------------------------------------|-------------------|----------------------------|---------------------|
| Recettes | 2016-2024 | Reste à financer 2025-2037 | Total |
| Versements des membres | 17 875 310 € | 9 221 690 € | 27 097 000 € |
| Subventions Etat et Région | 33 666 288 € | 5 333 712 € | 39 000 000 € |
| | 51 541 598 | 14 555 402 | 66 097 000 € |

Financement du budget : les revenus de l'activité, 28 200 € (1% du financement)

Les revenus de l'activité du syndicat, assez faibles, sont constitués de redevances d'occupation des sites de téléphonie mobile.

Financement du budget : les subventions à percevoir en 2025, 1 069 000 €

Les subventions contribuent au financement du budget à hauteur de 17% en 2025 (56% sur le plan de financement global 2016-2037).

86% des subventions ont été perçues fin 2024.

- FTTH-FSN : les recettes FSN 2025 seront limitées autour de **100 000 €** (raccordements). 26,5 M€ ont été perçus depuis 2016 pour un montant prévisionnel de 29 M€. Ce montant de 29 M€ étant corrélé aux dépenses réellement réalisées, il sera probablement revu par l'ANCT, notamment du fait de dépenses d'études non réalisées et de la réutilisation des infrastructures de montée en débit pour le déploiement FTTH. Aucun impact sur 2025.
- FTTH-Région Occitanie : les conditions de versement ont été révisées en 2024 par la Région et fixées à **940 000 €** par an.

- USAGES - ANCT : versement attendu de **29 000 €** au titre de la convention de subventionnement France Numérique Ensemble, ce qui permettra de financer la formation de 60 aidants numériques (20 KC), de poursuivre l'expérimentation de la boucle locale de reconditionnement (5 000 €) et de constituer un AP. Réfection numérique dans le cadre de la coordination de la feuille de route (4 000 €)

016-200062263-20250307-CS2025_12-DE
Reçu le 12/03/2025

Financement du budget : les contributions des membres, 1 897 161 €

En 2021, l'établissement du plan d'affaires 2021-2037 a permis de planifier les dépenses et les recettes de Lot Numérique pour la période 2021-2037.

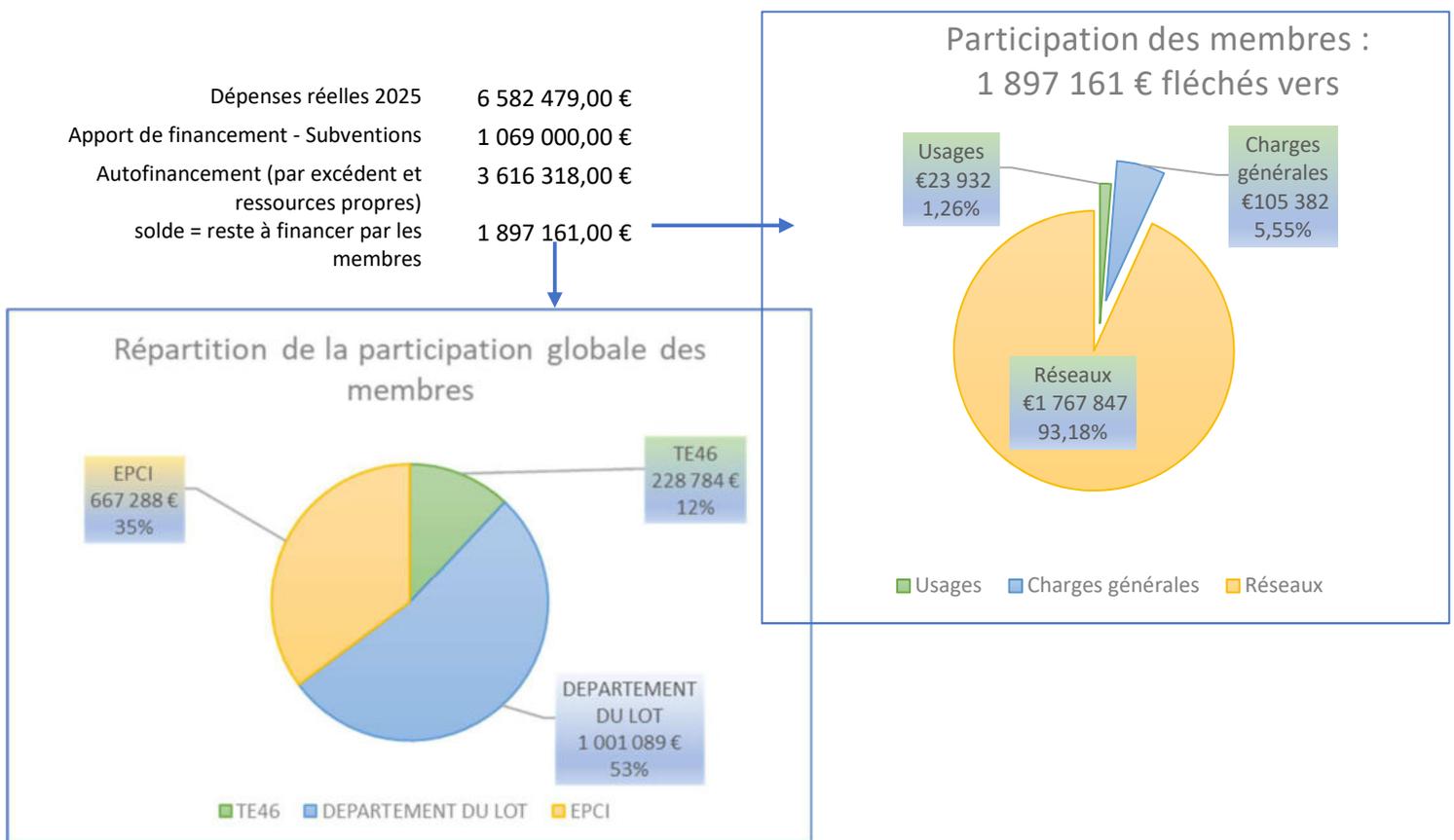
Sur la base de ces montants, a été déterminé le reste à charge pour les membres du syndicat, lissé sur l'ensemble de la période et prévoyant 3 paliers de diminution, qu'il conviendra d'ajuster, comme nous l'avons fait jusqu' alors, pour adapter le plan d'affaires aux évolutions liées à la vie du projet.

Par ailleurs, il avait été convenu que tout nouveau projet non prévu au plan d'affaires 2021-2037, mais retenu par les membres, ferait l'objet d'un appel de participation complémentaire.

La période 2026-2037 pourrait ainsi intégrer un schéma de résilience des réseaux et les travaux d'adaptation qui pourraient en résulter.

Pour 2025, la contribution des membres s'élève à 1 897 161 €.

Répartition de la contribution des membres, répartition et destination :



Financement du budget : Excédent global 2024 de 6 327 946,89 €

| AR Prefecture | | | | Résultat clôture 2023 | Résultat clôture 2024 | | | |
|------------------------|--------------|--------------|---------------|-----------------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| Exécution 2024 | DEP 2025 | REC 2025 | Soldes 2024 | | | | | |
| Fonct./Réel | 629 182,04 | 698 264,87 | 69 082,83 | -7 061,39 | 62 021,44 | 5 590 194,83 | FIN 2023 | 6 974 495,89 |
| Fonct./Ordre | 287 224,33 | 2 162 746,79 | 1 875 522,46 | 3 652 650,93 | 5 528 173,39 | | FONC 24 | 69 082,83 |
| Invest./Réel | 3 604 037,27 | 2 888 405,18 | -715 632,09 | 6 981 557,28 | 6 265 925,19 | 737 751,80 | INV 24 | - 715 632,09 |
| Invest./Ordre | 2 162 746,79 | 287 224,33 | -1 875 522,46 | -3 652 650,93 | -5 528 173,39 | | TOTAL FIN 24 | 6 327 946,63 |
| SOLDE | 6 683 190,43 | 6 036 641,17 | -646 549,26 | 6 974 495,89 | 6 327 946,63 | | | |
| Résultat 2024 | | - 646 549,26 | | | | | | |
| Excédent n-1 | | 6 974 495,89 | | | | | | |
| Résultat de l'exercice | | 6 327 946,63 | | | | | | |

L'excédent, créé sur les exercices précédents par l'avance prise sur la perception des subventions, contribue à l'équilibre du budget en complément des versements des membres.

Il est donc proposé une répartition du financement global tel que suit :

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Subventions | 1 069 000 € |
| Revenus de l'activité (redevances) | 28 200 € |
| Autofinancement par excédent | 3 588 118 € |
| Financement par les membres | 1 897 161 € |
| TOTAL | 6 582 479 € |

Les opérations d'ordres inscrites au budget : la gestion du patrimoine

Seront également inscrits au budget les opérations d'ordres (amortissements et reprises de subventions) pour un montant de 7 531 108 €.

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépenses et en recettes et ne nécessitent pas de financement.

Les biens à amortir :

Le patrimoine du syndicat comprend les biens mis à disposition par les collectivités (pylônes de téléphonie, réseau RIP de 1^{ère} génération) et les biens construits en propre par le syndicat, à savoir les réseaux FTTH, montée en débit ADSL et les bornes WIFI.

Une partie de ces biens est mise à disposition d'ALL'FIBRE (infrastructures FTTH) et des communes (bornes WIFI).

Les biens en cours d'utilisation par le syndicat non mis à disposition font l'objet d'écritures d'amortissement (pylônes de téléphonie mobile, une partie du réseau RIP de 1^{ère} génération). Elles sont équilibrées par des écritures de reprises de subventions.

Proposition budgétaire 2025 :

AR Prefecture

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 8 533 166,82 €, intégrant un excédent de fonctionnement de 5 590 194,83€.

La section d'investissement, intégrant un solde d'exécution 2024 de 737 751,80 €, affiche un solde prévisionnel 2025 de 2 739 828,63 €.

L'excédent résiduel à la fin de l'année 2025, de 2 739 828,63 €, viendra financer les exercices suivants, de la même manière qu'en 2025.

| | Dépenses € | Recettes € | |
|--|-----------------------|----------------------|---------------------|
| | Fonctionnement | | Solde |
| OPERATIONS REELLES | 658 000,00 | 6 248 194,83 | 5 590 194,83 |
| <i>Dont résultat d'exploitation reporté</i> | | 5 590 194,83 | |
| OPERATIONS D'ORDRE | 7 875 166,82 | 2 284 971,99 | - 5 590 194,83 |
| Total fonctionnement | 8 533 166,82 | 8 533 166,82 | - |
| | | - | - |
| | Investissement | | Solde |
| OPERATIONS REELLES | 5 924 479,00 | 3 074 112,80 | - 2 850 366,20 |
| <i>Dont solde d'exécution investissement</i> | | 737 751,80 | |
| OPERATIONS D'ORDRE | 2 284 971,99 | 7 875 166,82 | 5 590 194,83 |
| Total investissement | 8 209 450,99 | 10 949 279,62 | 2 739 828,63 |
| | | | |
| | | - | |
| | TOTAL | | |
| OPERATIONS REELLES | 6 582 479,00 | 9 322 307,63 | 2 739 828,63 |
| OPERATIONS D'ORDRE | 10 160 138,81 | 10 160 138,81 | - |
| Solde global | 16 742 617,81 | 19 482 446,44 | 2 739 828,63 |



Je vous prie de bien vouloir débattre et faire part de votre position vis-à-vis des orientations présentées :

- la finalisation des travaux de déploiement de la fibre avec un contrôle accentué de la qualité du réseau construit dans le respect des clauses contractuelles et une anticipation des aléas qui pourraient affecter l'intégrité du réseau ;
- la participation à l'amélioration de la couverture mobile du territoire à travers l'appui qu'il fournit au groupe-projet piloté par la Préfecture ;
- la mise en œuvre la feuille de route Lot Numérique Ensemble.

Ces orientations donneront lieu à une traduction plus concrète dans le prochain budget primitif sous réserve de votre validation.